

Charte du dégustateur

Votre rôle en tant que dégustateur est important, ce sont vos réponses qui vont conditionner la qualité des études réalisées. Merci de prendre le temps de lire ces quelques règles qu'il est essentiel de suivre :

Avant une dégustation :

- ✓ Éviter de fumer
- ✓ Ne pas trop se parfumer
- ✓ Éviter de consommer des aliments forts ou persistants (café, chewing-gum...)

Pendant une séance de dégustation :

- ✓ Respecter les consignes fournies par l'animateur
- ✓ Être attentif à votre dégustation et lire attentivement les questions
- ✓ Déguster silencieusement et ne pas influencer les autres dégustateurs
- ✓ Pour les commentaires : choisir des formules brèves, faciles à comprendre
- ✓ Prendre son temps et goûter suffisamment de produit

N'hésitez pas à interroger l'animateur de la séance en cas de doute.

Pour préserver la confidentialité des études réalisées,
il est **strictement interdit** de prendre des photos ou vidéos dans les salles de dégustations.

- Veiller à arriver à l'heure, à la fois pour ne pas retarder les autres participants, et pour permettre que le service, notamment en plats chauds, se déroule dans les meilleures conditions. En cas de retard, l'animateur de séance n'est pas tenu de vous accepter en salle de dégustation.
- Ne pas dégrader le matériel, ne pas griffonner sur les boxes, penser aux autres utilisateurs et à votre propre agrément de trouver un lieu correct.
- **Ne pas ramener de restes de produits à la maison**, même pour vos animaux. Cela fait partie des réglementations en matière d'hygiène et de confidentialité sur les produits que le laboratoire est dans l'obligation de respecter.

Lorsque vous êtes convié à une dégustation, vous êtes choisi selon des critères précis (vous êtes une femme ou un homme d'un certain âge, connaissant le produit à tester, etc.). De ce fait :

- Vous devez attendre d'être contacté par nos services et non, nous interroger pour savoir si vous pouvez participer à une dégustation.
- Il est indispensable de connaître, d'aimer et de consommer le produit que vous allez déguster, ce qui pourra nous amener à vous poser quelques questions avant de vous inscrire à une séance.
- Les convocations sont nominatives, vous ne devez en aucun cas les transmettre à une autre personne (nous pourrons être amenés à vérifier votre identité)